



Frais de viabilisation terrain en lotissement

Par Sandycorsica

Bonjour j'ai acheté un terrain en lotissement en Corse sur la commune de Lucciana au lotissement U Pinu. En bordure de mon terrain se trouve un coffret EDF avec un disjoncteur et des fils en attente. Il manque le compteur EDF intérieur.

Ce boîtier EDF est bien raccordé puisque tous les compteurs aux alentours de mon terrain le sont. EDF me demande la somme de 1500? pour viabilisé le terrain et mettre le compteur puisque l'ancien propriétaire n'a jamais réglé les frais de viabilisation. Moi j'estime avoir acheté un terrain viabilisé en lotissement. N'est ce pas à EDF de faire payer cette somme au moment de la viabilisation puisque un terrain en lotissement est forcément viabilisé ?

Merci pour votre réponse.

Sandrine D.

Par yapasdequoi

Bonjour

Vous avez demandé au vendeur ?